SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats
15 bd de la paix BP149
51055 REIMS
03 26 88 25 53 51@se-unsa.org
http://sections.se-unsa.org/51/ www.se-unsa.org

Les Enseignants de l'UNSa

SE-UNSA Marne FLASH du 20 mai 2008

Afficher de préférence la pièce jointe, merci

diffuser dans l'école

Au menu

1-CAPD du 16 mai
2-Audience auprès de l'IA sur les « 108H »

1-CAPD du 16 mai

Postes à profil : les postes ont été pourvus. Relance sera faite pour le poste de conseiller pédagogique en EPS et la classe de CLIN Elem Barthou
½ temps annualisés : les couplages ont été faits. 1 collègue sans complément se verra proposer d'autres modalités.
Postes adaptés : nous avons été destinataires de la listes des collègues se voyant attribuer un allègement de service. Aucun représentant des personnels n'a été invité à la commission académique statuant sur ces postes. Nous l'avons déploré
Mesures de carte scolaire : Un poste « point de chute » sur la liste des postes vacants a été attribué aux collègues en priorité carte scolaire. S'ils obtiennent un vœu de meilleur rang au 1er mouvement (29 mai) ce poste « point de chute » sera réattribué.

Barème du mouvement : **aucun** retard dans l'envoi des pièces justificatives en vue de l'attribution de points supplémentaires n'a été accepté par l'administration.

Nous sommes intervenus sur la journée de solidarité et les temps partiels :
Temps partiels : Le SE-UNSA a demandé un cadrage rapide des modalités d'organisation des différents services à temps partiel afin que les collègues s'organisent pour l'an prochain. L'IA nous a fait plusieurs propositions.

Journée de solidarité : Sur la forme, le SE-UNSA a regretté que cette journée ne soit pas anticipée, alors que nous le demandions depuis le début de l'année. La scinder en 2 mercredis augmente également les frais de déplacement.
Sur le contenu, nous avons demandé si la réflexion sur les « 2h de soutien » correspondait aux 60 h d'aide personnalisée (dues à la suppression du samedi matin). La réponse est OUI. Dans ce cas, nous avons demandé à ce que des pistes de réflexions soient proposées par l'IA afin d'aider les collègues qui nous font actuellement remonter leur inquiétude sur toutes ces réformes à mettre en place à la rentrée.
Nous avons aussi demandé un bilan quantitatif mais surtout **qualitatif** des stages de remises à niveaux des vacances de printemps. Ceci nous semble nécessaire si les collègues doivent mettre en place l'organisation de ceux de juillet et août. Là encore, nous avons demandé à l'administration de fournir des pistes de réflexion.

Monsieur Crépin a indiqué que des documents allaient parvenir dans les écoles à cet effet.

2-Audience auprès de l'IA sur les « 108H »

Nous avons été reçus ce lundi par Mme FILHO, nouvelle IA de la Marne. Nous lui avons soumis notre positionnement sur la mise en place des 108H annuelles, suite à la suppression du samedi matin.

Les 24h de travaux en équipe et relations avec les familles : nous avons dit notre satisfaction de voir enfin reconnu ce temps essentiel. Beaucoup d'enseignants prennent d'ailleurs beaucoup de temps de concertation individuelle avec les familles.
Les 18H d'animation pédagogique et formation : nous avons exprimé le souhait de voir entrer par ce biais plus de possibilités de formation dans le Plan de Formation (PAF) .Les collègues demandent de vraies formations départementales. M Crépin a indiqué que ce serait aussi l'occasion de proposer une formation aux remplaçants et aux enseignants qui n'en bénéficient pas actuellement.

Les 60H d'aide personnalisée : nous avons réaffirmé que les propositions devaient bien venir des équipes locales pour adapter au mieux le dispositif aux circonstances locales. Nous souhaitons que rapidement des outils pour aider à la réflexion soient mis à disposition des équipes. Nous avons également soulevé les difficultés de mise en place de cette mesure pour certains enseignants (Rased, de maternelle, les remplaçants, postes composés...) Nous souhaitons que ces 60 h soient utilisées par les directeurs pour l'organisation même de ce dispositif.
Pour les enseignants en maternelle, nous avons rappelé qu'il ne s'agit pas de « soutien » mais d'aide personnalisée et que des actions de prévention (langage…) peuvent être organisées. Pour nous, les enseignants de maternelle n'ont pas à être affectés d'office au soutien en élémentaire.
Nous avons soulevé, les difficultés de trouver le « bon moment de la journée» pour placer ces heures au vu de toutes les contraintes locales (prise en charge périscolaire, transport scolaire, service de cantine, …) Nous avons déploré qu'à 6 semaines de la fin d'année scolaire nous ayons toujours aussi peu d'éléments pour ré-organiser l'école afin qu'elle soit prête à la rentrée scolaire

Madame l'IA nous a assuré envoyer cette semaine une directive de « cadrage » sur l'ensemble de ces sujets. Elle attend également les directives ministérielles .

L'accompagnement éducatif qui sera généralisé à l'ensemble des collèges à la rentrée 2008 **sera généralisé dans les écoles à la rentrée 2009**. Cet élément est tout de même à prendre en considération dans la réflexion. Nous avons demandé également que soient bien redéfinis les champs des différents dispositifs que sont l'accompagnement éducatif, l'aide personnalisée, le soutien (stage de remise à niveau).

Nous avons demandé des éclaircissements sur le 80% afin de mettre fin aux « rumeurs » qui circulent.
→ les 80% ne sont pas complété systématiquement par des PE2 en stage filé , donc le jeudi n'est pas forcément le jour libéré. L'administration prendra contact avec les collègues susceptibles d'être complétés par un PE2 en stage filé (comme cette année d'ailleurs). (Modalité de travail proposée par l'IA : 3 jours par semaine + 7 semaines à 4 jours + 48H d'aide personnalisée + 12 H de formation +6 H conseils d'école +21H concertation.)

Nous nous sommes fait les porte-parole des collègues qui travaillaient jusqu'à présent à 77,78% et qui se voient imposer la quotité de 75% donc une baisse de leurs revenus.

Nous avons demandé que les modalités des temps partiels soient communiquées aux enseignants le plus rapidement possible.

Le SE-UNSA a préparé un document 4 pages pour vous aider à organiser l'aide individualisée aux élèves en difficulté. Ce sont des pistes de réflexion pour votre organisation locale.
Il est en téléchargement → http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article161

Vos contacts au Se-UNSA :
Aline GEERAERTS / 06 30 41 57 32 / Permanences lundi-mardi-mercredi-jeudi
Jean-Michel ALAVOINE / 06 89 89 79 59 / Permanences mardi-mercredi-jeudi
Benoît FOLB / Permanence le vendredi
Patrice BARTHELEMY (06 72 97 81 46): Enseignement professionnel
Philippe GARET : 2nd degré, permanences le mardi de 14h à 16h30

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre